

Informations de base	
2023/0266(COD)	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre des services de transport	
Subject	
3.20.01 Transport aérien de personnes et frêt 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.03 Transport maritime de personnes et frêt 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2023-24	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0266(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 100-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission	CJ46/9/13469